

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

**Arrêté du 2 juin 1993 portant apposition de la mention
«Mort en déportation» sur les actes de décès.**

Par arrêté du ministre des anciens combattants et victimes de guerre en date du 2 juin 1993, il est décidé d'apposer la mention «Mort en déportation» sur les actes de décès de:

.....
Lavit (Jean, Baptiste, Edouard), né le 3 novembre 1907 à Lomn (Hautes-Pyrénées), décédé le 7 décembre 1944 à Gusen (Autriche).

Lavole (Mathurin, Emile), né le 14 mars 1906 à Guilligomarch (Finistère), décédé le 7 janvier 1945 à Wilhelmshaven (Allemagne).

Lavorel (Francisque, Alexandre, Marie), né le 5 février 1926 à La Baume-d'Hostun (Drôme), décédé le 7 janvier 1945 à Mauthausen (Autriche).

.....

La mention «Mort en déportation» ainsi que les rectifications des dates et lieux de décès sont portés sur les jugements déclaratifs de décès de:

.....

Conformément à l'article 5 de la loi n° 85-528 du 15 mai 1985, l'apposition de cette mention en marge des actes et jugements déclaratifs de décès sera effectuée à l'expiration du délai d'un an fixé par ladite loi, après la publication de présent arrêté et sous réserve qu'aucune opposition n'ait été formulée par un ayant cause devant un tribunal de grande instance.